

FICHE TECHNIQUE

Code article : CT161250

KING 500ML CIRE CLAIRE POUR MEUBLE AEROSOL

Permet le nettoyage des meubles et des boiseries



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Pour parties communes, collectivités, restaurants, hôtels, hôpitaux, centres de loisirs campings
- Résistant aux tâches et à l'eau

CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** : Aérosol
- **Parfum** : /
- **S'utilise avec** : /

CONDITIONNEMENT : 12 bombes par carton, 1080 par palette.

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

UTILISATION :

Cire antique claire pour meubles et boiseries.
Nourrit et protège le bois, apporte un film brillant longue durée.
Crée un film protecteur anti-poussière, résistant aux tâches et à l'eau.
L'emploi de cires de qualité supérieure et la présence de térébenthine, permettent d'obtenir une bonne pénétration du bois et un excellent étalement

MODE D'EMPLOI :

Agiter avant emploi jusqu'à entendre la bille rouler contre les parois.
Pulvériser très légèrement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm environ.
Laisser sécher. Polir avec un chiffon doux ou de lainage.
Retirer le bouchon et le tremper dans l'eau chaude s'il se bouche en cours d'utilisation.
Si l'aérosol est stocké à basse température, le réchauffer tout d'abord à température ambiante (18 à 20° C) avant application.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Se laver les mains après chaque utilisation.

STOCKAGE :

Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C

LEGISLATION :

USAGE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNEL.

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Directive 75/324/CEE modifiée par la directive 2013/10/UE
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2018/669 (ATP 11)

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande.

Mis à jour le 08 novembre 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>